

## Orège va implanter sa technologie SLG® sur la nouvelle station d'épuration de Cagnes-sur-Mer (06)

Le Syndicat mixte de la station d'épuration de Cagnes-sur-Mer (Symisca), qui regroupe la Métropole Nice-Côte d'Azur et les communes de Villeneuve-Loubet, La Colle-sur-Loup et Saint-Paul-de-Vence, a confié, en conception-réalisation-exploitation-maintenance à un groupement piloté par OTV, la future station de traitements des eaux usées de Cagnes-sur-Mer de 150 000 équivalents habitant.

La volonté du Symisca était de se doter d'un équipement extrêmement performant, tant au niveau de la qualité des eaux traitées que du recyclage des boues. Cette future station d'épuration constituera une première en France. D'abord parce qu'elle sera la première station d'épuration à énergie positive du territoire. Ensuite parce que dès le début du projet, les concepteurs,

constructeurs et les exploitants ont eu pour objectif d'atteindre le niveau de performances « very good » requis la certification internationale environnementale « BREEAM » (Building Research Establishment Environmental Assessment Method) qui s'appliquera à une station d'épuration pour la 1<sup>ère</sup> fois en France.

C'est dans ce contexte qu'Orège mettra en œuvre plusieurs solutions SLG® au sein de cette nouvelle station d'épuration. Cette nouvelle référence dans le domaine du traitement des boues municipales démontre l'intérêt d'installer la technologie SLG® au sein de projets ambitieux de conception et construction de stations d'épuration neuves.

Rappelons que le SLG® (solide, liquide, gaz) est une technologie

### Orège distingué pour son procédé SLG aux Global Water Intelligence Awards

La solution SLG® a reçu une distinction d'honneur dans la catégorie « Technologie Mondiale de Rupture de l'Année », lors de la cérémonie annuelle organisée par Global Water Intelligence à Abu-Dhabi.

« Le SLG est une technique audacieuse et particulièrement performante dans le traitement des boues, son potentiel est universel et immense et nous veillerons à ce que demain, elle puisse encore être plus performante et apporter une petite contribution à la préservation de notre écosystème » a souligné Pascal Gen-

drot, directeur général d'Orège lors de la remise de la récompense des mains de Felipe Calderon, Président de la Commission Mondiale sur l'Économie et le Climat et Président du Mexique (2006-2012). « C'est une grande satisfaction de recevoir cette distinction. Nous travaillons depuis plus de 7 ans sur cette technologie innovante. Bien que nous ayons toujours été convaincus de son bien-fondé, recevoir aujourd'hui cette récompense est pour nous un honneur et une reconnaissance forte de ces années de développement ».

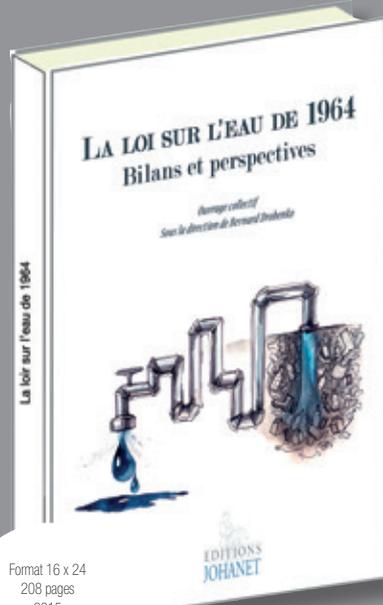
innovante pour le traitement et le conditionnement des boues qui permet de réduire significativement le volume des boues tout en modifiant leurs caractéristiques physico-chimiques et rhéologiques.

Ces performances entraînent des économies très sensibles sur les coûts d'exploitation des stations et génèrent dans la majorité des cas, un retour sur investissement inférieur à 3 années. ■

## La Loi sur l'eau de 1964

### Bilans et perspectives

*Ouvrage collectif sous la direction de Bernard Drobenko*



La loi du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre les pollutions constitue l'un des textes fondateur du droit contemporain de l'eau.

L'ULCO avec le laboratoire TVES et l'Université de Paris Sud avec l'institut de Droit public, ont réuni le 4 décembre 2014 avec plusieurs partenaires, un ensemble de chercheurs et d'acteurs qui ont contribué à l'adoption et à l'évolution de ce texte. Une démarche à la fois historique et prospective.

En effet, cette loi a innové de manière caractérisée dans le domaine de l'eau tant au plan institutionnel (création des institutions de bassin hydrographiques en métropole) qu'au plan des techniques et des moyens de gestion, y compris Financiers. Ce dispositif a inspiré le droit européen de l'eau qui structure désormais toute politique publique dans ce secteur.

Les travaux présentés dans cet ouvrage permettent de situer les apports majeurs de la loi de 1964, mais aussi d'en apprécier les évolutions au cours des cinquante dernières années. Ces travaux situent également les enjeux caractérisés de l'eau au 21<sup>ème</sup> siècle, notamment sous l'effet des changements climatiques qu'il est nécessaire d'intégrer dans le cadre des perspectives, tant au plan international, européen que local. Les auteurs qui ont contribué à cet ouvrage ont permis de dresser un état des lieux d'une loi dont la modernité est rappelée, tout en s'attachant à situer des pistes d'évolution au regard des défis posés, tant au plan des enjeux environnementaux, humains qu'économiques.

Format 16 x 24  
208 pages  
2015  
ISBN : 979-10-91089-20-3  
Prix public : 29,00 € TTC

➔ [www.editions-johanet.com](http://www.editions-johanet.com)

60, rue du Dessous des Berges - 75013 Paris - Tél. +33 (0)1 44 84 78 78 - Fax : +33 (0)1 42 40 26 46 - livres@editions-johanet.com